



AVIS AUX CITOYENS ET CITOYENNES

MALADIE À CORONAVIRUS (COVID-19)

Par mesure de précaution, voici les orientations qu'entend prendre la Municipalité de L'Isle-Verte pour les deux (2) prochaines semaines ou jusqu'à avis contraire

- En ce qui a trait aux jours et heures d'ouverture du bureau municipal, ceux-ci seront maintenus selon l'horaire habituelle. **Les portes du bureau municipal seront fermées à la population. Seules les rencontres physiques, pour des situations d'urgence,** seront possibles avec les membres du personnel. Les communications qui seront privilégiées sont soit par voix téléphonique ou par courriel.
- Pour le paiement de vos taxes municipales, nous vous demandons de prioriser l'envoi de chèques par la poste (141, rue St-Jean-Baptiste, L'Isle-Verte) ou par voie électronique (AccèsD).

Merci de votre précieuse collaboration